

LE JOUR, 1950
10 OCTOBRE 1950

UNE POLITIQUE DE PRESTIGE

Le Gouvernement libanais a invité le Conseil de tutelle des Nations-Unies à siéger au Liban en 1951. Nous ne savons pas si l'invitation a été acceptée. Nous l'approuvons d'ailleurs, car c'est le rôle du Liban d'accueillir sur le terrain de la politique internationale tous les visages du monde.

La politique de prestige de notre pays a sa valeur et depuis l'origine nous la faisons nôtre. Nous allons jusqu'à penser que l'échec de notre candidature au Conseil de Sécurité ne nous a pas nui. Car la Turquie avait ses droits ; et nos chances n'ont pas été minces. Nous avons trouvé un appui honorable parmi les nations. C'était pour nous un devoir de tenir jusqu'au bout parce que notre candidature était, en un sens, celle des pays de la Ligue arabe et qu'il y avait lieu de tenir compte des raisons des membres de la Ligue et de leurs revendications.

Ainsi nous ne pouvions pas nous dérober et nous ne pouvions pas non plus nous retirer trop tôt afin de faire une politesse aux Turcs. Cette politesse nous l'eussions faite, sans doute, si un devoir de courtoisie plus pressant ne nous imposait pas de tenir compte de la position collective des Arabes. La persévérance, en la circonstance, avait un but bien défini, celui de montrer que les pays arabes ne pouvaient pas être absents, en même temps, de tous les grands conseils internationaux.

Un jour ou l'autre, nous aurons, nous ne dirons pas notre revanche mais notre tour. Adressons en attendant aux Turcs un compliment qui ne paraîtra pas tardif. Leur situation et leurs responsabilités les rendent tout à fait dignes d'occuper leurs sièges au Conseil de Sécurité. La Turquie est aujourd'hui pour l'Occident et pour le monde arabe un véritable bastion.

Cela dit, nous ajouterons que la politique de prestige impose des obligations sur le plan intérieur. Il ne suffit pas, en faisant les frais d'une large hospitalité, de montrer à l'étranger une belle façade. Il faut que l'intérieur de la maison corresponde aux goûts somptuaires des pouvoirs publics. C'est bien de multiplier les invitations aux puissances, mais il faut que la politique intérieure ne fasse pas tort à la politique extérieure.

Le Liban est terriblement débraillé et les gouvernants font ce qu'ils peuvent pour qu'il ne cesse pas de l'être. Qu'il s'agisse des lois ou simplement des usages, les hommes "du régime" prennent toujours de redoutables libertés.

Le Conseil de tutelle, s'il vient ici, il faudra lui montrer un pays qui peut fournir des tuteurs aux autres ; et non pas un pays où le moniteur s'impose à tous les tournants. Les disciplines absentes sont autant d'atteintes au prestige ; les déficiences de l'administration sont autant de suspicions jetées sur nous.

Réserve faite de cela, le Liban fait son métier en invitant chez lui les nations et en recherchant parmi elles, un rang privilégié.